



RTE : EDF, Caisse des Dépôts et CNP Assurances signent un accord engageant pour un partenariat de long terme

EDF, la Caisse des Dépôts et CNP Assurances signent un accord engageant pour l'acquisition par la Caisse des Dépôts et CNP Assurances de 49,9% du capital de Réseau de Transport d'Electricité (RTE).

EDF, d'une part, et la Caisse des Dépôts et CNP Assurances, d'autre part, ont conclu, le 14 décembre 2016, un accord engageant fixant les termes et conditions de l'acquisition par la Caisse des Dépôts et CNP Assurances d'une participation indirecte de 49,9% du capital de RTE^[1], et les modalités d'un partenariat de long terme pour favoriser le développement de RTE. Ce partenariat entre des acteurs publics majeurs du financement des infrastructures en France permettra de conforter RTE dans sa mission de service public.

La valorisation définitive agréée est fixée à 8,2 milliards d'euros pour 100% des fonds propres de RTE. EDF bénéficiera éventuellement d'un complément de valeur pouvant atteindre 100 M€.

Le schéma retenu prévoit l'entrée de la Caisse des Dépôts et de CNP Assurances comme actionnaires de référence de RTE aux côtés d'EDF, à travers la création d'une coentreprise détenue conjointement par EDF (50.1%) et la Caisse des Dépôts et CNP Assurances (49.9%).

Cette opération apportera à RTE une gouvernance nouvelle afin d'accompagner durablement sa stratégie d'investissement pour l'optimisation des infrastructures de transport d'électricité, au service de la transition énergétique. Confortant l'ancrage public et le modèle économique et social à long terme de RTE, elle maintiendra également RTE dans son statut réglementaire actuel de gestionnaire de réseau de transport indépendant en conformité avec la réglementation applicable.

Cet accord s'inscrit dans la demande formulée auprès des présidents de RTE et d'EDF par le Ministre des Finances et des Comptes publics et le Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique dans leur communiqué commun du 22 avril 2016, visant à définir un schéma d'ouverture du capital qui puisse être mis en œuvre avant fin 2016.

Dans un premier temps, EDF transférera, avant la fin de l'année, la totalité des titres de RTE à la nouvelle coentreprise, celle-ci finançant en partie l'opération par endettement externe. EDF cèdera ensuite à la Caisse des Dépôts et à CNP Assurances 49.9% du capital de cette coentreprise. La réalisation de cette seconde étape est prévue pour le premier semestre de l'année 2017 après approbation des autorités compétentes en matière de contrôle des concentrations.

Le solde de la participation d'EDF dans la co-entreprise (50.1%) restera affecté au portefeuille d'Actifs Dédiés destinés à couvrir les charges futures relatives à l'aval de son cycle nucléaire.

^[1] Soit une prise de participation de Caisse des Dépôts et CNP Assurances à hauteur de 29,9% et 20% du capital respectivement.

Jean Bernard Lévy, Président Directeur général d'EDF a déclaré : « *L'opération communiquée aujourd'hui s'inscrit dans le cadre stratégique annoncé début 2016, et permet à EDF de concentrer ses moyens financiers sur ses investissements prioritaires, au service de la transition énergétique. L'alliance de long terme nouée avec le groupe Caisse des Dépôts permet, par la gouvernance et la visibilité qu'elle assure, de conforter RTE dans ses missions d'intérêt général.* »

Pierre-René Lemas, directeur général de la Caisse des Dépôts a déclaré : « *le groupe Caisse des Dépôts se félicite de pouvoir accompagner le développement de RTE qui est une infrastructure d'intérêt général essentielle pour le pays et dont les axes stratégiques s'inscrivent pleinement dans notre politique d'investissement en faveur des territoires* ».

Frédéric Lavenir, directeur général de CNP Assurances, a déclaré : « *En tant que premier assureur de personnes et investisseur majeur du financement des infrastructures en France, CNP Assurances est heureuse de soutenir le développement stratégique de RTE. Cet investissement s'inscrit directement dans la stratégie d'investisseur responsable et de long terme de notre groupe, ayant notamment pour objectif d'accompagner la transition énergétique et écologique du pays.* »

François Brottes, Président du Directoire de RTE a déclaré : « *RTE se félicite d'accueillir de nouveaux actionnaires, dans un cadre qui consolide ses missions de service public, son activité industrielle de long terme, et son ancrage dans les territoires* ».

A propos de RTE:

RTE, le réseau de transport d'électricité, exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Sa mission fondamentale est d'assurer à tous ses clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 48 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 8 500 salariés.

A propos d'EDF:

Acteur majeur de la transition énergétique, le Groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 37,6 millions de clients, dont 27,8 millions en France. Il a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires consolidé de 75 milliards d'euros dont 47,2% hors de France. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

A propos du groupe Caisse des Dépôts:

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008. Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique, démographique et sociale.
www.caissedesdepots.fr

A propos de CNP Assurances:

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 130 millions d'euros en 2015. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 13 millions en épargne/retraite. Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : Amétis. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2ème banque publique du pays.

En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1er marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

www.cnp.fr

Contacts

RTE

Contacts presse: Stephen Marie +33 1 41 02 16 76 / +33 6 29 69 12 16 / stephen.marie@rte-france.com
Laurence Pujade-Mugniery +33 1 41 0211 56 / +33 6 31 64 06 91 / laurence.pujade-mugniery@rte-france.com

EDF

Presse: +33 1 40 42 46 37 / service-de-presse@edf.fr
Analystes and investisseurs: +33 1 40 42 40 38

Caisse des dépôts

Presse: +33 1 58 50 40 00 / service.presse@caissedesdepots.fr

CNP Assurances

Presse: Florence de Montmarin : +33 1 42 18 86 51 / Tamara Bernard : +33 1 42 18 86 19 / servicepresse@cnp.fr
Analystes and investisseurs: Vincent Damas : +33 1 42 18 71 31 / Annabelle Beugin-Soulon : +33 1 42 18 83 66 /
Julien Docquincourt : +33 1 42 18 94 93 / Jean-Yves Icole : +33 1 42 18 86 70 / infofi@cnp.fr